

telle que : AεXδp contient une "voix", c'est-à-dire une orientation. De nombreux arguments linguistiques conduisent à considérer l'actif comme primaire par rapport au passif.

Nous distinguerons donc, parmi les prédicats qui ne sont pas des ETATS (c'est-à-dire: des noms généraux ou encore: des termes généraux en position prédicative) ceux qui sont ACTIFS et ceux qui sont PASSIFS. Formellement: un prédicat ACTIF est un prédicat qui n'est pas un nom général et qui contient comme objet, un "complément C₁". (C'est-à-dire un nom substituable par le pronom "le/la").

exemples:

(20-1) "Pierre écoute Paul" → "Pierre l'écoute"

(20-2) "Le chef fait démarrer le bus" → "le chef le fait démarrer"

Un prédicat PASSIF est un prédicat qui n'est pas un nom général et qui contient comme objet, un complément C₂ introduit par la préposition "par" (c'est-à-dire qui contient un fragment substituable par: "par lui/par elle").

Remarque: cet objet substituable peut être "vide". C'est dire qu'on admet le cas où on peut rajouter au prédicat mention de "par lui" ou "par elle".

Exemples:

(21-1) "Pierre est écouté" → "Pierre est écouté par lui"

(21-2) "Le bus est mis en marche" → "Le bus est mis en marche par lui".

Si nous nous situons dans un cadre générativiste, nous dirions que seuls, au départ, existent des prédicats actifs, qui deviennent éventuellement, à la suite d'opérations, des prédicats passifs. Mais ici, nous devons être attentif avant tout aux phrases attestées dans le texte et nous poser aussi bien le problème du passage de l'actif au passif que son inverse, pour établir la paraphrase.

Nous conviendrons donc, avant de décrire le changement de voix, d'analyser le prédicat. Nous envisagerons les deux cas:

a) prédicat-ACTIF p se réécrit en : r(B)

où : B est le nom-complément C₁, et r quelque chose comme un foncteur formateur de prédicat à partir d'un nom.

b) prédicat-PASSIF p se réécrit en : $\pi r(A)$

où A est le nom-complément C_2 introduit par "par", πr un foncteur similaire au cas précédent, π étant la marque du PASSIF.

Remarque importante: nous poserons que si le prédicat contient comme objet-complément C_1 , un nom général ou ce que QUINE appelle un terme singulier indéfini, alors le prédicat est "inanalysable", au sens où on ne peut isoler foncteur et argument. Dans la notation lesniewskienne, un nom général est désigné par une minuscule, nous conviendrons donc dans ce cas que p se réécrit: $r(a)$. L'instanciation de la place d'argument d'un foncteur r, par une minuscule a, en quelque sorte pour effet de "quantifier le prédicat" (au sens de la théorie des quantificateurs logiques) alors que son instanciation par une majuscule laisse une place ouverte pour d'autres noms singuliers de substitution et, en ce sens, est une instanciation par une variable libre.

Cette distinction nous paraît refléter l'opposition relation serrée/relation lâche qu'on trouve chez ROUAULT (1971) et qui sert à traduire entre autres l'opposition propriété/situation.

Exemples: la différence entre:

(22-1) "Pierre conduit des cars" (\rightarrow "est un conducteur de cars") et

(22-2) "Pierre est en train de conduire un car".

avec (22-2) le passif est possible:

(22-2') "Un car est, en ce moment, conduit par Pierre".

avec (22-1), il n'est pas possible, on n'a pas:

(22-1') "des cars sont conduits par Pierre".

3.52 Changement de VOIX

a) passage de l'actif au passif:

Ce passage ne peut s'effectuer que si le nom ayant la place du complément C_1 dans le prédicat n'est pas général.

S'il est singulier, on a, conformément à l'analyse du prédicat:

(1) $A \in X \delta P$

(2) $A \in X \delta r(B)$

Ensuite, nous imposerons la substitution à B d'un nom variable déterminé par B, ce que nous notons conformément à nos opérations de détermination précédemment posées: $Y\delta\epsilon B$.

Cela aura entre autres pour effet de passer à une nominalisation comme dans "Pierre conduit un car" "le car que Pierre conduit" et de permettre la thématization sur B. D'où

- (1) ...
- (2) ...
- (3) $A\epsilon X\delta r(Y\delta\epsilon B)$.

Enfin, à ce stade, l'inversion est possible, conjointement à une transformation du foncteur r en $\pi r(A)$:

- (4) $Y\delta\epsilon B\epsilon X\delta\pi r(A)$

Remarque: Le nom Y déterminé par le fait d'"être B" est nécessairement singulier: on voit ici une trace du phénomène mentionné plus haut en 3.51.

En résumé, la dérivation est la suivante (cf.note)

- (1) $A\epsilon X\delta p$
- (2) $A\epsilon X\delta r(B)$
- (3) $A\epsilon X\delta r(Y\delta\epsilon B)$
- (4) $Y\delta\epsilon B\epsilon X\delta\pi r(A)$

b) du passif à l'actif:

- (1) $B\epsilon X\delta\pi r(A)$
- (2) $B\epsilon X\delta\pi r(Y\delta\epsilon A)$
- (3) $Y\delta\epsilon A\epsilon X\delta r(B)$

(3) contient la schématisation primaire: $A\epsilon X\delta r(B)$, elle ne lui est toutefois pas totalement identique: nouvelle marque de la dissymétrie Actif/Passif. Les passages ultérieurs ne donneront pas une infinité de formes pour peu que nous posions:

$$X\delta\epsilon X'\delta\epsilon A \equiv X\delta\epsilon A$$

à titre de schéma d'axiome sur δ .

Note: Le dérivation est ici donnée de manière informelle. Nous avons tenté par ailleurs de rendre compte de telles dérivations, en utilisant la notion de grammaire à Peignes (cf. LECOMTE (1974)). La lourdeur

d'un tel procédé, outre qu'elle nous fait aujourd'hui douter de son utilité, eu égard à nos objectifs, nous interdit de l'évoquer dans le cadre d'un simple article. Il faut simplement noter que ces "déductions" pourraient probablement être entièrement formalisées, ce qui les rendrait exécutables en machine.

Commentaire: Une schématisation telle que (3) contient deux "conséquences" possibles suivant le parenthésage adopté, autant dire: deux "lectures":

$Y\delta\epsilon(A\epsilon X\delta r(B))$ qui désigne la schématisation $A\epsilon X\delta r(B)$ comme nom et qui, de ce fait, autorise le passage à diverses nominalisations de l'énoncé comme: "le fait que..." et

$(Y\delta\epsilon A)\epsilon X\delta r(B)$ qui fait porter l'identification à la variable Y seulement sur le nom A; littéralement, ceci se gloserait en:

"(qui est A)r(B)"

et pourrait indiquer une détermination supplémentaire sur le nom (imposant par exemple une "extraction" ou un "fléchage" au sens de CULIOLI, FUCHS et PECHEUX (1970))

3.53 Changement de THEME

Formellement, dans une schématisation, le thème est ce qui est identifié à une variable libre.

Exemples:

- . $A\epsilon X\delta r(B)$ contient pour thème: "A"
- . $Y\delta\epsilon B\epsilon X\delta r(A)$ contient pour thème: "B"
- . $Y\delta\epsilon A\epsilon X\delta r(B)$ contient pour thème: "A"

etc.

Une schématisation peut contenir deux thèmes:

exemples: . $B\epsilon X\delta r(Y\delta\epsilon A)$ contient pour thèmes: "A" et "B"

- . $(Y\delta\epsilon B)\epsilon X\delta r(Y'\delta\epsilon A)$ également.

Nous appellerons thème principal tout nom écrit dans la schématisation sous la forme : $X\delta\epsilon Y$

et thème secondaire tout autre thème.

Si une schématisation contient deux thèmes principaux, la hiérarchie principal/secondaire est déterminée par l'orientation du

prédicat.

- Exemples:
- (a) . $A \varepsilon X \delta r (B)$ un seul thème: A
 - (b) . $B \varepsilon X \delta \pi r (Y \delta \varepsilon A)$ un thème principal: A
un thème secondaire: B
 - (c) . $A \varepsilon X \delta r (Y \delta \varepsilon B)$ un thème principal: B
un thème secondaire: A
 - (d) . $(Y \delta \varepsilon A) \varepsilon X \delta r (Y' \delta \varepsilon B)$ deux thèmes A et B avec toutefois une orientation de A vers B, le prédicat étant ACTIF.

Ces schématisations peuvent correspondre à des énoncés tels que:

- (a) Billy Walsh conduit le bus
- (b) C'est par Billy Walsh que le bus est conduit
- (23) (c) C'est un bus que Billy Walsh conduit
- (d) Billy Walsh, c'est un bus qu'il conduit.

Ainsi de (a) à (c), par exemple, une translation du thème s'est produite: de "Billy Walsh" à "bus". C'est un cas fréquent dans le discours, et qui se retrouve notamment dans le corpus que nous étudions. Soit par exemple les phrases suivantes:

- (24) "le chef fit démarrer le car"
- (25) "le car démarra"

La première est analysable comme (a) avec un prédicat du type FAIRE. En ce cas, on obtient par changement de thème:

$A \varepsilon X \delta r (Y \delta \varepsilon B)$: "le car que le chef fit démarrer"

par passivation:

$Y \delta \varepsilon B \varepsilon X \delta \pi r (A)$: ?

puis, un prédicat du type FAIRE ne supportant pas de PASSIF, sauf à effacer "FAIRE" (ce qui conduit à un ETAT):

$Y \delta \varepsilon B \varepsilon X \delta r'$

schématisation correcte pour la deuxième phrase: "le car démarra".

Remarque: Ce travail ne prend pas en compte l'étude de la composante proprement linguistique des mécanismes discursifs. Cette composante est cependant indispensable: c'est elle qui "filtre" les passages en surface et les partages en possibles ou impossibles suivant les propriétés, notamment, des prédicats utilisés. Un auxiliaire important de la démarche d'analyse discursive nous paraît donc être un travail sur les verbes d'une langue tel

qu'il est pratiqué par l'équipe de M. GROSS (cf. GROSS).

C'est lui seul en effet semble permettre d'établir une typologie des "relateurs" d'après leur fonctionnement et par là de donner un sens à des notions comme "prédicats du type FAIRE".

3.6 Nominalisation de l'énoncé et modélisation

Nous posons ici que tout énoncé possède un nom: ce nom est un nom singulier. Il se rapporte en fait non seulement à ce qui est dit mais aussi aux conditions dans lesquelles ceci est dit, il marque la spécificité de tout énoncé, ce qu'il a d'unique, de singulier.

Ce nom sera indiqué par des crochets, ainsi:

$[A \in X \delta r(B)]$ est le nom de l'énoncé schématisé: " $A \in X \delta r(B)$ ".

Au sens défini au § 2.1, c'est le nom de la classe méreologique correspondant à cet énoncé. Comme nous avons introduit une différence de niveau hiérarchique entre classes-énoncés et classes-objets, nous conviendrons d'identifier les premières à des noms variables représentés par des majuscules "bouclées".

Nous introduirons d'autre part un stock de marques renvoyant à des noms singuliers d'énoncés (ou si l'on veut: servant à qualifier des énoncés), dont nous n'étudions pas pour l'instant les liens, les implications ni les redondances éventuelles, et qui vont servir à introduire des modalités. Ainsi:

- [V] : nom du "vrai"
- [P] : nom du "possible"
- [N] : nom du "nécessaire"
- [S] : nom du "certain"
- etc.

La schématisation d'un énoncé modalisé aura alors la forme:

$X \delta \in [A \in X \delta r(B)] \in [M]$ ou $[M]$ est le nom d'une modalité.

Nous aurons un cas particulier:

$X \delta \in [A \in X \delta r(B)] \in X'$ qui signifie simplement, au sens de LESNIEWSKI que le nom " $[A \in X \delta r(B)]$ " existe, c'est là marquer un prédicat d'ancrage dans le discours: nous dirons qu'une telle forme correspond à l'AS=

SERTIF.

Si χ désigne l'énoncé, en y incorporant la situation de discours, (locuteur, éléments situationnels...) on comprend qu'il n'y ait pas énonciation sans que, d'une manière ou d'une autre, intervienne une variable ou une constante du domaine des lettres "bouclées".

χ peut être la marque sous-jacente au représentant du locuteur, au "il" impersonnel, etc. ce qui conduit aux interprétations telles que :

(26) "il est possible que Billy Walsh éclata en sanglots"

(27) "c'est un fait que Billy Walsh éclata en sanglots"

mais aussi, avec d'autres opérations:

(28) "je dis que Billy Walsh éclata en sanglots".

A charge de développements ultérieurs d'établir des distinctions entre ces formes possibles d'un énoncé, c'est-à-dire entre les fonctionnements d'une modalité de dicto, d'une activité, d'une simple assertion, etc.

La schématisation d'un énoncé modalisé contient diverses conséquences, telles que celles qui résultent de la suppression de l'identification du nom de l'énoncé à une variable (autrement dit: l'élément général de la classe qu'il constitue):

$$\chi \delta \varepsilon [\sigma] \varepsilon \left\{ \begin{array}{l} [M] \vdash \sigma \\ \chi \end{array} \right.$$

et celles qui résultent de la transformation d'une modalité de dicto en une modalité de re, suivant le schéma: (qui est en même temps une définition des opérateurs particularisés $\varepsilon \langle M \rangle$).

$$\chi \delta \varepsilon [A \delta \chi \varepsilon r(B)] \varepsilon [M] \vdash A \varepsilon \langle M \rangle \chi \delta r(B)$$

3.7 Problème de la négation

Une des justifications du formalisme introduit résidera dans la manière de traiter l'opération de négation. Nous poserons en effet comme règle que: la négation ne peut porter que sur un opérateur ε d'une conséquence contenue dans l'énoncé schématisé (ε se réécrit avant ε)

(NEG 1)

et sur une seule conséquence à la fois

(NEG 2)

Exemple: Une schématisation telle que $A \varepsilon X \delta r(B)$

admet comme conséquences:

et comme négations:

$A \varepsilon A$

$A \neq A$

$A \varepsilon X$

$A \neq X$

$(Y \delta \varepsilon A) \varepsilon X \delta r(B)$

$Y \varepsilon A$

$Y \neq X$

$(Y \delta \varepsilon B) \varepsilon X \delta r(A)$

$Y \varepsilon B$

$Y \neq B$

$B \varepsilon X$

$B \neq X$

⋮

⋮

soit : à partir de "Billy Walsh conduit le camion" (29)

- (1) Billy Walsh n'existe pas
- (2) Billy Walsh ne conduit pas le camion
- (29) (3) Ce n'est pas Billy Walsh qui conduit le camion
- (4) Ce n'est pas un camion que Billy Walsh conduit
- (5) Le camion n'est pas conduit par Billy Walsh.

Commentaires: Les "conséquences" sont éléments de l'énoncé: ce sont toutes les gloses de celui-ci qu'on peut déduire dans le formalisme lesniewskien et en tenant compte des opérations de dérivation (changement de VOIX, changement de THEME) que nous avons introduites. Elles sont toutes ramenées à une liste de propositions atomiques contenant l'opérateur ε . C'est en réécrivant chaque fois celui-ci sous la forme \neq qu'on obtient autant de négations différentes.

Il nous semble ici important de rappeler ce qu'il est convenu en général de nommer: l'asymétrie entre sujet et prédicats.

Dans un article portant ce titre, P.F. STRAWSON (1977) rappelle notamment la position de ANSCOMBRE (1965):

"Ce qui distingue de façon caractéristique les noms des expressions prédicatives est le fait que ces dernières peuvent être niées, alors que les noms ne peuvent l'être. Je veux dire que la négation attachée à un prédicat donne lieu à un nouveau prédicat, mais que, lorsqu'elle est attachée à un nom, elle ne donne pas un nom."

STRAWSON, dans ce même article, va plus loin en tentant d'expliquer le pourquoi de cette asymétrie. Pour nous, il nous suffit pour l'instant de la constater sous la forme suivante:

La négation attachée au prédicat est celle qui, dans " $A \varepsilon X \delta r(B)$ " fait pas-

ser de $A \in X$ à $A \notin X$ (se traduisant en surface par "ne...pas"); elle est possible directement à partir d'une schématisation primaire. (Nous appelons ainsi le produit de la simple introduction d'un objet et d'un prédicat dans le discours).

La négation attachée au nom, au contraire, nécessite le passage intermédiaire par une forme thématifiée: $(Y \delta \in A) \in X \delta r(B)$ par exemple, qui contient alors, mais seulement à ce moment là, la proposition: $Y \in A$, qui, elle, est niabile et donne: "Ce n'est pas A qui..."

Dans cette optique, l'asymétrie sujet/prédicat persiste, donc, mais sous la forme: le prédicat peut être nié directement à partir d'une schématisation primaire et ce n'est pas le cas pour un nom.

Esquissons un mot sur la première forme de négation rencontrée: la négation pure et simple de l'existence d'un objet. Cela correspond au souci d'intégrer des énoncés tels que le fameux:

(30) "Le Roi de France est chauve"

qui possède deux voies possibles pour la négation:

- il n'y a pas de Roi de France
- le roi de France n'est pas chauve.

Ce sont des considérations liées aux conditions de production du discours, peut-être traductibles sous forme de présupposés, qui interdisent l'une des deux voies, en n'autorisant que la première, laquelle est effectivement susceptible d'apparaître dans un dialogue:

" - le Roi de France est chauve

- non. D'abord il n'y a pas de roi de France actuellement!"

Ces observations peuvent être reliées à certains des mécanismes de l'humour, dans le sens où celui-ci est souvent transgression des règles du discours (cf. J. MILNER (1976)). C'est en effet la transgression de la règle (NEG 2) qui provoque le rire dans le mot d'esprit cité par FREUD dans "Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient" (p. 89 de l'édition de 1969).

"A. a emprunté à B. un chaudron de cuivre; lorsqu'il le rend, B. se plaint de ce que le chaudron a un grand trou qui le met hors d'usage. Voici la défense de A. Primo, je n'ai jamais emprunté de chaudron à B; secundo, le chaudron avait un trou lorsque je l'ai emprunté à B; tertio, j'ai rendu le chaudron intact."

FREUD commente: "chacune de ces objections en soi est valable, mais res-

semblées en faisceau, elles s'excluent l'une l'autre... (A.) s'attache à chaque facteur isolément et refuse d'envisager leur somme".

Ce mot d'esprit pourrait être, en gros, schématisé de la manière suivante:

B: Ce chaudron a un trou qu'il n'avait pas^{, avant} que je vous le donne.

("conséquences": - il y a bien un chaudron, que B a prêté à A.

- ce chaudron n'avait pas de trou avant le prêt

- ce chaudron a un trou)

A : Primo: ce chaudron n'existe pas

secundo: ce chaudron avait un trou avant le prêt

tertio : ce chaudron n'a pas de trou

(négations respectives des "conséquences" de l'énoncé produit par B.)

Cet élément peut se retrouver dans le discours enfantin;

" - le Père Noël descend par la cheminée

- c'est pas vrai, il descend pas par la cheminée

et puis d'abord, le Père Noël il existe pas"

Il semble ici que l'effet de blocage d'une des voies, dû aux conditions de production, noté à propos de "Le Roi de France est chauve", n'a pas lieu; les deux négations sont non seulement envisageables, mais énoncées simultanément.

4. CONCLUSION SUR LES ELEMENTS THEORIQUES

Au commencement de ce travail, nous avions la perspective de fixer les règles d'une méthode : qu'est-ce qui, dans les multiples reformulations d'un texte, doit constituer une "paraphrase", que doit-on retrouver, à titre de "variantes", dans ce qu'on a désormais l'habitude d'appeler, en analyse du discours: un domaine sémantique? On sait qu'en la matière les pratiques expérimentales sont encore souvent mal assurées, peu en accord avec les projets théoriques qui leur donnent naissance.

DEL VIGNA (1977) les qualifie, à juste titre, nous semble-t-il, d'"incursions exploratoires dans l'ordre du discours".

Si la logique naturelle peut nous aider dans ce travail c'est dans la mesure où elle peut fournir un cadre où développer une démarche démonstrative: dire que telle formulation appartient à une classe

donnée, c'est démontrer qu'elle peut être obtenue par un lot fini d'opérations réglées à partir d'une autre, qui est déjà dans la classe. Poser alors qu'une formulation f appartient à la même classe paraphrastique que f' (nous dirions: f est une reformulation de f') c'est affirmer la démontrabilité d'une thèse :REF (f, f') où REF est un prédicat à deux places exprimant cette équivalence des formulations. Parallèlement, nous pouvons supposer l'existence d'une procédure d'analyse discursive de type AAD, pour laquelle f et f' appartiennent au même domaine sémantique. Nous dirons alors que la proposition REF (f, f') est valide relativement à cette procédure (et à certaines valeurs des paramètres qu'elle implique nécessairement: poids des catégories morphosyntaxiques, seuil de distance...). De là une généralisation possible des méthodes classiques de la logique (cf. KLEENE (1971)) qui cherchent à définir, étant donné un système formel, un algorithme (par exemple une table de vérité) permettant de sélectionner les expressions qui sont des théorèmes (et qui coïncident alors avec les thèses valides).

Ce faisant, nous nous heurtons à différents problèmes, l'un des moindres n'étant pas celui qui résulte d'une contradiction: celle qui oppose la rigueur formelle d'une logique au nécessaire ancrage des objets discursifs dans un sol stratifié où l'on retrouve de multiples instances: langue, inconscient, discours, idéologie, histoire...

Cette contradiction est celle qui se condense, à nos yeux, dans l'expression "logique naturelle". Plus même: si logique naturelle il y a, elle le traverse, le constitue. Elle n'est pas loin de celle qui est à l'oeuvre dans le problème de l'existence d'une logique dialectique tel qu'il est posé par exemple par P. RAYMOND (1977), une telle logique étant toujours contradictoire avec son projet, puisque d'un côté, elle a un penchant prononcé pour le finalisme (a-dialectique par excellence) et que de l'autre, son rejet semble conduire à la négation même de tout projet d'une science de l'histoire. Sans doute pourrait-on transposer ce dilemme au plan du fonctionnement discursif et mettre en balance d'un côté ce que CULIOLI appelle la labilité du langage et de l'autre le souci d'une science des faits de langue, incluant les phénomènes discursifs. Il nous faut alors convenir qu'oeuvrer au plan théorique à la constitution d'une éventuelle logique du discours, c'est travailler cette contradiction. Il n'est pas alors surprenant, de trouver, chez les auteurs

de ce domaine, des thèses, des formulations, qui s'opposent: nous avons cité dans l'introduction la définition que GRIZE donne de la logique naturelle et des schématisations, indiquant ce qu'il pourrait y avoir en apparence d'incompatible avec une "définition" du discours qui serait celle, par exemple, d'un FOUCAULT ou d'un PECHEUX. Dans un cas, les opérations sont renvoyées à celles d'un sujet qui émet le discours à partir d'une activité qui met en jeu des opérations de pensée, alors que dans l'autre, toute référence à de telles opérations est évacuée, FOUCAULT dit (1969, p. 41): "Si on isole, par rapport à la langue et à la pensée, l'instance de l'événement énonciatif, ce n'est pas pour disséminer une poussière de faits. C'est pour être sûr de ne pas la rapporter à des opérateurs de synthèse qui soient purement psychologiques". Et PECHEUX (1969, p. 28): "il n'y a pas de sujet psychologique universel supportant le processus de production de tous les discours possibles, au sens où le sujet représenté par une grammaire générative est apte à engendrer toutes les phrases grammaticalement correctes d'une langue".

Ces divergences sont l'indice de la situation contradictoire où se meut notre objet, situation qui le fait vaciller sans cesse entre des orientations de type théorie de l'énonciation (CULIOLI) ou théorie des opérations de pensée (marquées par les travaux de Jean PIAGET) d'un côté, et une orientation non psychologique, issue de travaux sur les processus historiques, de l'autre. Elles ne sont toutefois pas un obstacle à sa constitution: ces auteurs s'accordent au moins sur quelques points, comme le caractère réglé du discours, la présence en son sein de lois (de mécanismes?) autorisant certaines variantes, en interdisant d'autres, présidant à ce qui peut être dit ou ne peut pas être dit dans une conjoncture donnée. Dans cette voie, parler de logique du discours, c'est thématiser cet aspect du discours, isoler des éléments: objets, foncteurs, énoncés, qui ont chacun un type de fonctionnement déterminé, s'interroger sur ce qui fonde, dans la matérialité symbolique, les rapports qui existent entre un énoncé et un autre (questionnement, négation, dénégation, paraphrasage, antagonisme, étayage, argumentation, etc.)

Bien sûr, dans ce travail, il convient de distinguer ce qui est spécifique de chaque discours et ce qui peut faire figure d'"universel". "Universelles" sont les fonctions de prédicat, de la copule, par exemple, mais aussi les opérations dites "de prédication" (voix, thématisa-

tion...).

Les schématisations en donnent pour ainsi dire la représentation du "squelette". Le problème consistant à cerner la spécificité de chaque processus discursif est plus difficile: il concerne, en fait, tout ce qui caractérise à un moment donné la conjoncture des rapports entre formations discursives; il relève le plus souvent de l'interdiscours,⁽¹⁾ (1) J.-B. GRIZE aborde ce problème (1976, p. 72) lorsqu'il fait remarquer que les opérations d'objet qu'il introduit (α , γ , θ) enrichissent une classe-objet non pour "des raisons de français" mais pour des "raisons de culture". Dans le texte de Zola qu'il cite, une classe-objet est identifiée, qui correspond à "la presse", l'opérateur γ l'enrichit ensuite de termes tels que "les abcyeurs du soir" qui ne sont ici en rapports avec "la presse à sensation" qu'en fonction du contexte et de certaines connaissances prêtées aux destinataires et locuteurs qui contiennent le fait que les journaux du soir, à une époque donnée, sont des journaux à sensation. Il apparaît ainsi clairement que "la description de ce niveau énonciatif ne peut se faire ni par une analyse formelle, ni par une investigation sémantique" (FOUCAULT, 1969, p. 121). On peut toutefois simplement tenter d'utiliser un cadre logique tel que celui que nous exposons précédemment, à titre de guide dans l'exploration d'un univers discursif.

Sans doute nous opposera-t-on le manque de résultats originaux obtenus par une telle méthode en comparaison de ce qu'on peut aussi bien avoir au sortir d'une démarche intuitive. Mais, même si notre cadre formel ne devait être qu'une mise en forme de procédés heuristiques couramment employés, il apporterait justement ceci d'être, de par son caractère formel, une manière d'éclairer le fonctionnement de l'"intuition"⁽²⁾ mise en oeuvre dans une démarche d'analyse ou de simple lecture.

En ce sens, nous reconnaissons au calcul que nous proposons, les caractères d'une représentation formelle d'opérations (peut-

c'est-à-dire;
(1) des rapports (éventuellement contradictoires) que le discours entretient avec son extérieur, dans l'ordre du discours, qui le détermine.

(2) Cette intuition étant comprise comme l'effet particulier suivant lequel un sujet reconnaît du discours comme lieu de matérialité de significations, d'enchaînements logiques, de relations de paraphrase etc. et reconnaît dans ce discours ces significations et ces relations. Cet effet est une composante de ce que PECHEUX (1975) appelle l'effet-sujet dans le discours.

être "de pensée") sous-jacentes à la production ou au décryptage d'un (ou de plusieurs) discours. Ce calcul clôt, en quelque sorte, l'univers discursif: il travaille sur des classes (météorologiques) et des foncteurs, il assure leur réglage au sein d'un discours donné. Autre chose est, maintenant, d'exposer le processus de formation de ces classes, d'établissement de liens référentiels d'une classe-objet à une autre, de fixation stable de la référence au travers de reformulations multiples d'un énoncé au sein d'une formation discursive. Il s'agit alors de décrire, par un autre "système"⁽¹⁾, la mise en place de ces classes, les opérations d'ancrage des noms dans le discours.

Ce travail, nous l'aborderons ailleurs.

Dans le chapitre suivant, nous essayons de donner une illustration de ce calcul à propos d'une partie de notre corpus

5. "...UN MORCEAU DE PAPIER DE SOIE ROUGE, QUE LE VENT RABATAIT CONTRE LE PIED D'UN REVERBERE"

5.1 Précisons encore notre objectif: il ne s'agit, dans ces pages:

- ni de proposer un modèle d'engendrement du (des) discours (activité discursive vue comme "opération d'enfilage de perles-notions sur un collier-relateur") (P. ROTHSTEIN (1978));

- ni de fournir une méthode d'analyse de discours au sens où l'on entendrait par ces mots une procédure produisant réellement des résultats originaux et inédits. Nous sommes d'accord en cela avec J.M. MARANDIN (1978, p. 135) suggérant "que l'on abandonne définitivement l'idée que l'analyse du discours a "quelque chose à dire" sur les discours c'est-à-dire à fournir des interprétations".

C'est sur les opérations que nous demeurons centrés: opérations présentes ou absentes au sein d'une classe-énoncé (transformation actif/passif, élimination d'un terme, changement de thème, modifica-

(1) Le mot "système" est ici utilisé par commodité et n'a surtout de valeur qu'analogique, car ce n'est justement pas sous la représentation d'un système formel logique classique que nous le pensons. Cf. papier encore inédit.

tion des frontières d'une classe) relations entre constituants d'une classe structurée, opérations de formation des classes, d'enchaînement des déterminations, des spécifications.

Toutes opérations constituant la spécificité discursive de notre objet, et qui renvoient à de la pensée ou à du savoir transformé par l'activité discursive, mais repérable au niveau des récurrences et des régularités qui se manifestent au sein de la formation discursive, (ou au sein de l'"expérience" lorsque c'est le cas d'une entreprise telle que celle qui a conduit à la constitution de notre corpus).

Une autre remarque tient à la nature de notre corpus et à ses limites: nul n'ignore les difficultés liées à ce genre d'expériences et aux multiples artefacts d'une situation "expérimentale": que maîtrise-t-on réellement au cours d'une telle expérience? que perçoivent les sujets dans ce qui leur est donné comme épreuve? qu'y mettent-ils d'eux-mêmes? etc. Sans doute un travail sérieux à propos d'une telle épreuve supposerait-il la référence à au moins une théorie de la mémoire, éventuellement à une théorie des représentations imaginaires--inconscientes--qu'ont les sujets à propos d'éléments de textes qui sont toujours signifiants.

Ce n'était pourtant pas là ce qui nous intéressait; nous avons cru pouvoir (et, au départ, surtout François CLUGHAGUE, qui a eu l'idée du texte et de l'épreuve) utiliser une telle situation comme simulation grossière de reformulation d'un texte. La question posée est plutôt de la nature suivante: et si nous étions face à un corpus "réel", proche de celui-ci, comment réagirions-nous?

Mais il est clair qu'en aucun cas, la manière dont ces textes furent obtenus, ne saurait passer pour la simulation d'une formation discursive! Il est même aisé de faire la liste de ce qui l'en distingue radicalement:

- notre ensemble de formulations n'est pas historiquement situé donc il n'est pas rapportable aux conditions concrètes dans lesquelles il s'est trouvé produit;
- les "savoirs" des sujets nous demeurent inconnus;
- la tâche prescrite est celle de restituer un récit et n'a rien à voir a priori avec celle de produire un discours, même si nous pensons que

nécessairement du discours s'imisce dans ces restitutions et même si certaines opérations formelles nous semblent devoir demeurer invariantes d'un type d'activité à une autre;

- le caractère "récit" du texte se traduit (par rapport au "discours" en général) par une réduction des niveaux de référentialité: le texte doit, en quelque sorte, "se comprendre par lui-même", il est exempt de processus de nominalisation ou de formation de préconstruits, processus qui se trouve à l'origine de l'effet de dénivellation du discours (M.-J. LOREL (1975, p. 45)) ici quasiment absent.

Enfin de compte, ce corpus n'a de réalité que fictive: il n'est ici qu'un outil pour l'illustration et la description d'un calcul.

5.2 Généralités sur la démarche

Soit une formulation d'un énoncé E_1 , apparaissant dans un texte de la formation discursive (ou: apparaissant dans notre expérience). Nos hypothèses conduisent à poser l'existence d'autres formulations du même énoncé: E_2, E_3, \dots, E_n de telle sorte que pour chaque texte considéré, une formulation E_i soit présente, qui indique la marque de l'énoncé dans ce texte (tienne lieu intégralement de l'énoncé dans ce texte), sous la forme d'une classe méréologique dont les éléments sont d'autres classes (objets, prédicats, circonstants, etc.). Cette classe, ou plus exactement le nom de cette classe, est le produit d'opérations portant sur les sous-classes: introduction d'objets, de prédicats, thème, voix,...

Ce produit est schématisé par une formule voisine de ce que l'on trouve comme expressions bien formées dans les systèmes logiques de LESNIEWSKI.

Un calcul est possible sur une telle formule: il engendre des variantes, des reformulations éventuelles de E_1 (anticipations) qui sont ou ne sont pas attestées dans la formation discursive (ou l'expérience).

On détermine ainsi toutes les places acceptables au sein de l'énoncé des différentes classes qui le constituent.

Etant donné une nouvelle formulation E_j , il lui cor-

respond également une formule, donc un ensemble de places, qui peut être mise en correspondance avec l'ensemble ou les ensembles précédemment déterminés.

Cette mise en correspondance nous indique soit que E_j et E_i n'appartiennent pas à la même classe (E_j n'a pas de formule déductible de celle de E_i ou demeure trop éloigné - dans un sens à préciser - d'une telle formule) soit qu'ils peuvent bien être considérés comme éléments d'une même classe, auquel cas, on en déduit un enrichissement des classes-objets et/ou des classes prédictives relatives au processus discursif étudié.

Remarque : il peut ne pas s'agir à proprement parler de paraphrase ou de synonymie au sens linguistique ou au sens lexical classiques, puisqu'il ne s'agit pas ici de "sémantique générale", mais d'un "savoir" déterminé relatif à un processus discursif déterminé.

Il nous semble percevoir quelques ressemblances entre notre démarche et celle de J.M. MARANDIN (1978) lorsque celui-ci postule l'existence de formules au sein d'un système $\{\Sigma, \Sigma'\}$, ces formules indiquant en quelque sorte les énoncés-recteurs d'un savoir, décrits comme conjonctions d'objets de deux types: les existents et les occurrents, répartis en deux listes : $\{x, y, z, \dots\}$ et $\{X, Y, Z, \dots\}$ et s'appliquant les uns aux autres sous la forme d'"énoncés" $X(x)$ ou $Y(y)$, interprétables en: "il y a x qui fait X", "il y a y qui fait Y". J.M. MARANDIN précise alors: "Ces deux catégories -les existents et les occurrents- n'appartiennent pas à ma métalangue de description (comme c'est le cas dans les études sémiotique, sémantique: catégorie d'actant et d'actions), je pose qu'elles sont définies dans le savoir Macciocchi" (puisque'il s'agit dans la thèse de MARANDIN de l'étude des "manières-de-parler" Macciocchi et Peyrefitte à propos de la Chine).

En pratique, ce ne sont bien sûr pas n'importe quelles formulations que nous rapprochons les unes des autres: nous adoptons des critères: soit des critères de place dans l'ordre de succession des énoncés du texte (cas du récit) soit des critères de partie commune au sens météorologique (ce peut être alors aussi bien la classe des circonstants que celle des éléments situationnels ou celle du locuteur) soit encore des critères de type linguistique-discursif, comme la coprésence d'opérations déterminées: ainsi par exemple de la thématisation sur des éléments constants.

5.3 "Quand je descendis du bus du chef..."

5.31 Soit la formulation suivante, extraite du texte-origine "l'homme-hilare":

Quelques instants plus tard, quand je descendis du bus du chef, la première chose qui me tomba sous les yeux fut un morceau de papier de soie rouge, que le vent rabattait contre le pied d'un réverbère.

Nous avons ici, pris comme formulation, ce qui se trouvait dans le texte séparé par deux points: ce critère est arbitraire, il ne nous a servi qu'à délimiter un espace (mais nous aurions pu en délimiter d'autres).

Dans cet espace s'insèrent les possibilités d'au moins quatre énoncés: ce que nous repérons au moyen des thèmes supposés de ce mini-discours.

Notons que pour l'instant, il ne s'agit que d'hypothèses: la prise en compte d'autres formulations peut nous conduire à reconsidérer nos "thèmes" et, en tous cas, nos "frontières" d'énoncés. Disons pour l'instant que nous repérons quatre formulations d'énoncé, grossièrement:

- . "je descendis du bus du chef"
- . "la première chose fut un morceau de papier de soie rouge (Y)".
- . "(cette chose) me tomba sous les yeux"
- . "le vent rabattait Y contre le pied d'un réverbère"

avec des interconnexions entre ces énoncés.

Formellement, les relations intra-énoncés que nous prenons en compte sont:

ϵ (entre deux noms de classes-objet)

$\epsilon X\delta$ ("être déterminé par" entre un nom et un prédicat, $X\delta$ marquant la nominalisation d'un prédicat et rendant compte de transformations telles que:

lire \longrightarrow lecture

écrire \longrightarrow écriture, etc.)

$\gamma\delta\epsilon$ ("avoir pour objet" entre un prédicat et un nom, autorisant la formation d'expressions telles que "ce que je vois" -i.e. : l'objet de "voir"-)